



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Champ d'application

Question écrite n° 38182

Texte de la question

M Raymond Marcellin appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du budget, sur les difficultes que rencontrent les associations de formation professionnelle en matiere de TVA, suite a l'instruction administrative du 5 mars 1985 prevoyant l'assujettissement par option. Il lui demande s'il ne serait pas souhaitable, en raison du caractere eminentement social des actions deployees par ces organismes qui contribuent a la lutte contre le chomage, de soumettre les subventions de l'Etat au taux le plus bas prevu par la reglementation fiscale, soit 2,1 p 100.

Données clés

Auteur : [M. Marcellin Raymond](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38182

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1221